



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

116 N° 2 1994

Les enjeux du Synode africain. L'Église en Afrique aux abords du III^e millénaire

André KABASELE MUKENGE

p. 161 - 180

<https://www.nrt.be/en/articles/les-enjeux-du-synode-africain-l-eglise-en-afrique-aux-abords-du-iii-millenaire-262>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Les enjeux du Synode africain

L'ÉGLISE EN AFRIQUE AUX ABORDS DU III^e MILLÉNAIRE

Annoncée par le Pape Jean-Paul II le 6 janvier 1989, en la solennité de l'Épiphanie, l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des évêques se tiendra finalement à Rome, à partir du 10 avril 1994. C'est le même pape qui l'a fait savoir, en la cathédrale de Rubaga (Ouganda), le soir du 9 février 1993, à l'occasion de la présentation de l'*Instrumentum laboris* (IL), sur la base duquel se dérouleront les travaux¹.

La décision de tenir le Synode africain à Rome a mis fin aux spéculations qui allaient bon train sur le lieu de célébration de cet événement ecclésial, en même temps qu'elle a déçu une bonne partie de la catholicité africaine. Dans une lettre ouverte au pape, le comité de rédaction de *New People* (Nairobi, mars 1993) estime que le choix de Rome est regrettable. Il eût été bénéfique, du point de vue symbolique, de tenir le synode en Afrique même. Cela aurait été autant un signe de reconnaissance de l'Afrique comme terre d'accueil du Christ qu'une occasion propice pour s'approcher davantage de l'Église des pauvres et du peuple qui souffre. Mais, au-delà des attentes déçues, il convient, au regard de la matière à traiter dans ce synode, de réfléchir sur les enjeux de cet événement pour l'Église catholique en Afrique. Tel est notre propos.

1. Non à l'absence et à la marginalisation

Lorsqu'un groupe d'intellectuels catholiques africains, à la veille du Concile Vatican II, avait formulé des vœux pour le Concile, leur visée était clairement affichée : les Églises d'Afrique n'ont pas le droit de rester sur la touche comme des Églises de seconde zone ; leur présence doit se faire sentir au sein de la catholicité, comme une voix différente, mais nécessaire pour que le Christ, dans les membres de son corps, soit également africain².

1. L'*Instrumentum laboris* a été publié en diverses langues vivantes pour en assurer une large diffusion. Pour la version française, voir : *L'Église en Afrique et sa mission évangélisatrice vers l'an 2000*. « Vous serez mes témoins », Paris, Cerf-Centurion, 1993. Les *Lineamenta* ou lignes générales du synode, avaient été publiés sous le même titre, en 1990.

2. Du 13 au 17 avril 1962, à Fribourg (Suisse), les étudiants catholiques africains, réunis pour leur septième congrès, formulent des « vœux africains pour le concile ».

Quinze ans plus tard, au Colloque d'Abidjan organisé sous l'égide de la Société Africaine de Culture (SAC), le projet d'un concile de l'Église catholique en Afrique, émis par le camerounais F. Eboussi Boulaga et repris dans les recommandations du colloque, avait suscité un intérêt réel, surtout parmi les théologiens africains³. On y voyait une occasion de faire le point sur l'état actuel du christianisme en Afrique, d'examiner les défis auxquels l'Église devra faire face dans l'avenir et de poser fermement des repères en vue d'une nouvelle évangélisation, plus profonde, plus engagée et plus inculturée. Les participants à ce colloque disaient notamment :

Cette situation nouvelle oblige à faire l'inventaire des efforts et des expériences qui vont dans le sens de la prise en charge de l'Évangile et de leur responsabilité par les Africains eux-mêmes, afin de réorienter les instances existantes et de s'instruire mutuellement. Ce travail de réévaluation, de réajustement et de coordination serait stimulé par la perspective d'un *concile africain*, en lequel il pourrait culminer⁴.

Il importe de retenir qu'à côté de la volonté de dresser un bilan en vue de préparer l'avenir, il y avait aussi un réel désir de concertation. Face à une même destinée et aux mêmes aspirations, comment favoriser une solidarité pastorale organique dans tout le territoire africain ? Certes, l'Afrique est multiple : la situation de l'Église dans les pays à majorité musulmane est bien différente de celle qu'elle occupe dans des pays à large présence chrétienne. De même, les exigences d'inculturation dans l'Afrique arabe se posent en termes différents de l'Afrique noire. On a parfois souligné les divergences entre les Églises africaines francophones et anglophones. Mais au-delà de ces différences, il y a une affinité de problèmes pastoraux et une identité de destin historique et culturel qu'il convient de reconnaître : les Églises africaines se déploient toutes dans un contexte marqué par une pauvreté grandissante, des déchirements politiques,

En 1963, la Société Africaine de Culture (SAC) publie *Personnalité africaine et catholicisme*, Paris, Présence Africaine, comme contribution de l'Afrique au Concile Vatican II. Cet ouvrage collectif exprime des aspirations pour un christianisme authentiquement africain.

3. Le colloque d'Abidjan tenu en septembre 1977 portait sur le thème : *Civilisation noire et Église catholique*. À propos du projet d'un concile africain, voir parmi d'autres : E. MVENG, *Le synode africain, prolégomènes pour un concile africain ?*, dans *Concilium* 239 (1992) 149-169 ; H. DERROITTE, *Des conditions nouvelles pour l'évangélisation en Afrique. Vœux pour un concile africain (1977-1989)*, dans *NRT* 115 (1993) 560-576.

4. *Civilisation noire et Église catholique. Colloque d'Abidjan*, Paris, Présence Africaine, 1978, p. 195.

l'échec des plans de redressement économique, les guerres civiles et les difficultés à se rassembler. Alors qu'on assiste, ailleurs, à de grands projets d'unification et de communautarisation, l'Afrique se laisse emporter par des tensions ethniques ou idéologiques. Et ce, malgré l'existence de diverses pratiques traditionnelles de réconciliation. Malgré aussi les traditions africaines qui réclament de tous la solidarité et le partage et, des responsables, le souci du bien commun. Les organisations chargées de l'unité africaine expérimentent toujours davantage leur impuissance. Dans un tel contexte, les Églises africaines ont bien du mal à faire entendre leur voix. D'une part, elles ont été maintenues longtemps sous tutelle au point que leur prise de parole a toujours été précédée, consciemment ou non, de quelque justification. D'autre part, elles sont souvent absentes des lieux où se prennent les décisions pour l'avenir du continent. E. Mveng, historien et théologien camerounais, a stigmatisé cette situation en ces termes :

Une Afrique en pleine débandade politique, économique, culturelle et sociale, et où l'Église catholique, débordée par l'incontrôlable ruée des conversions, aux prises avec des peuples aux abois, appauvris, affamés, sans âme, sans avenir, sans guides et sans raisons d'espérer, s'enlise dans le fonctionnarisme des ondolements à comptabiliser, des registres à remplir, des quêtes, des intentions de messes, des aumônes à mendier nuit et jour auprès des bienfaiteurs d'outre-mer. Une telle Église est de plus en plus absente des lieux et des institutions où l'Afrique, désespérément, tente son propre rassemblement pour sa propre survie : absente de l'OUA, absente du Plan de Lagos, absente de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, absente de la Conférence des Églises de toute l'Afrique, notre Église, massivement nombreuse, semble ainsi s'exiler dans la périphérie dramatique de l'Absence, laissant le Centre à la merci des structures de péché qui risquent de l'étouffer⁵.

On ne pourrait imaginer plus sévère réquisitoire. Peut-on longtemps fermer les yeux devant une situation aussi dramatique ? Le Synode africain sera d'abord et principalement un lieu de prise de parole, d'une manière responsable, face aux défis majeurs qui se dessinent à l'horizon du troisième millénaire. Au regard du thème général du synode, l'interrogation fondamentale à laquelle il faudra répondre s'énonce ainsi : comment l'Église catholique en Afrique va-t-elle assumer sa mission évangélisatrice vers l'an 2000 ? Plus concrètement : quelles activités, quelles tâches, initiatives, stratégies

s'imposent à elle pour remplir sa mission évangélisatrice aussi efficacement que possible ?

En juillet 1987, le Symposium des Conférences Épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM) avait repéré les défis ainsi que les options pastorales principales pour le continent et ses îles, à savoir : – la poursuite de la première évangélisation ; – le dialogue et les bonnes relations avec l'islam et les religions traditionnelles africaines ; – l'inculturation entendue comme une profonde évangélisation du christianisme africain ; – la justice et la paix ; – la formation des agents pastoraux ; – l'unité et la communion entre les Églises. L'essentiel de ces options pastorales a été repris par la Commission préparatoire du Synode et défini comme tâches qui s'imposent dans la mission à venir des Églises africaines. On y a ajouté les moyens de communication sociale, thème traité par le SCEAM en 1990, en sa neuvième assemblée plénière. Désormais, cinq sous-thèmes articuleront les travaux du prochain Synode : – la proclamation de la Bonne Nouvelle du salut ; – l'inculturation ; – le dialogue ; – la justice et la paix ; – les moyens de communication sociale.

Il n'y a pas de doute : ces différents thèmes ont été au centre des préoccupations de l'épiscopat africain ces dernières années. L'ouvrage *Les évêques d'Afrique parlent*, publié par la *Documentation Catholique* en vue du Synode africain, montre bien que, sur ces sujets, l'épiscopat africain a souvent élevé la voix et qu'un chemin a déjà été parcouru⁶. Il ne revient donc pas au Synode d'entretenir un discours répétitif ni de se complaire dans des débats de principe, mais de faire un pas de plus, en allant au fond des choses et en proposant des applications concrètes. N'est-ce pas dans cet esprit que le professeur Buetubela, recteur des Facultés Catholiques de Kinshasa, affirmait qu'il était temps de passer de l'étape des souhaits à celle des faits⁷ ?

De tous les côtés on a souligné que le Synode africain était un tournant décisif, qu'il marquait le début d'une nouvelle étape. Les rédacteurs des *Lineamenta* (lignes générales), premier document

6. Il s'agit d'un florilège de cent cinquante textes parmi les exhortations, recommandations et messages de l'épiscopat africain, depuis la création du Symposium des Conférences Épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM), en 1969, jusqu'en 1991. Les textes ont été réunis par M. CHEZA, H. DERROITTE, R. LUNEAU et édités dans la collection *Les dossiers de la Documentation Catholique*, Paris, Centurion, 1992.

7. BUETUBELA BALEMBO, « Adresse de bienvenue », dans *Quelle Église pour l'Afrique du troisième millénaire. Contribution au synode spécial des évêques pour l'Afrique*, Kinshasa, 1991, p. 6.

préparatoire du Synode, ne croyaient pas si bien dire lorsqu'ils écrivaient : « Il semble que vienne une 'heure de l'Afrique', une 'heure' favorable, qui invite les messagers du Christ à s'aventurer au large pour conquérir l'Afrique au Christ » (n° 13). Qu'est-ce que cela signifie exactement ?

2. Entre le passé et l'avenir

Intervenant cent ans après le début de l'évangélisation de la plupart des pays africains, le Synode est d'abord l'occasion de faire le point sur la foi et la vie de l'Église catholique en Afrique. Au regard du chemin parcouru et de nouveaux défis qui se dessinent, quelles sont les conditions de développement et d'enracinement du christianisme en Afrique ?

Dans plusieurs régions de l'Afrique, les célébrations du centenaire de l'évangélisation, accompagnées parfois de la tenue de synodes diocésains, ont donné lieu à un travail d'évaluation et de réorientation dont on devra recueillir les fruits dans les prochaines années. Après seulement un siècle d'évangélisation les statistiques sont plutôt encourageantes : « Au 31 décembre 1986, la population totale de l'Afrique atteignait 571 946 000 personnes. Sur ce nombre, à cette date, on dénombrait 74 988 000 catholiques, soit 13,11 % de la population totale du continent. Le sacrifice d'innombrables missionnaires a reçu une merveilleuse récompense. Selon l'*Annuaire de l'Église catholique* récemment publié, l'Afrique est actuellement le continent où l'Église catholique connaît son plus fort taux de développement : au cours des dix dernières années, il a atteint 50 %. » Ainsi s'exprimaient, sur un ton résolument optimiste, les *Lineamenta* (n° 8). Ce qui, ailleurs, a exigé tant de siècles est obtenu ici en un seul siècle d'apostolat ! N'est-ce pas le signe que l'Esprit souffle aussi sur ce continent et qu'il faut se mettre à l'écoute de sa voix ? Les prévisions sont encore plus optimistes : « En l'an 2000 », lit-on dans l'*Instrumentum laboris* (n° 83), « il y aura 393 millions de chrétiens en Afrique, dont 118 (soit 30 %) seront catholiques. » Face à une telle croissance, l'Église est mise en demeure de se demander si elle correspond également à un approfondissement de la foi et une assimilation des valeurs évangéliques. De cette manière, les célébrations des centenaires et autres jubilés ne seront nullement des moments pour exalter une Église triomphaliste, toute puissante ou en passe de le devenir, mais des temps de grâce pour faire la vérité sur soi en se confrontant à l'Évangile et, à la lumière de celui-ci, aborder les défis multiples qui se posent dans l'Afrique nouvelle. Moment dense d'écoute de l'Évangile et des signes des temps. Ce sont ces multiples

signes des temps qui confèrent au Synode son caractère de « tournant décisif », parce qu'ils indiquent que l'Afrique doit aborder une nouvelle étape de son évangélisation. En quoi consiste la nouveauté ? Il y a d'abord le fait que l'étape à venir repose entièrement sur la responsabilité des fils et filles du continent, selon le vœu exprimé par le Pape Paul VI, dans son discours historique de Kampala, en 1969 : « Vous êtes désormais vos propres missionnaires... À l'impulsion que donnait à la foi l'action missionnaire de pays étrangers doit s'unir et succéder l'impulsion venant de l'intérieur de l'Afrique. »

Alors que la première évangélisation a été commencée par les missionnaires étrangers et conduite pour une large part par eux, dans le contexte ambigu de la colonisation, la nouvelle étape va se déployer dans le contexte nouveau des pays indépendants qui se débattent tant bien que mal pour sortir du néo-colonialisme. Finie donc l'exclusivité de l'évangélisation missionnaire. Aujourd'hui une hiérarchie locale est bien établie et organisée en associations tant continentale (le SCEAM) que régionales. D'autre part, le personnel ecclésiastique autochtone s'accroît. J. Ukpong, théologien nigérian, a le mot juste lorsqu'il constate :

Aujourd'hui, le christianisme est entré dans une nouvelle phase de sa vie en Afrique. À l'origine de cette phase nouvelle, il y a le fait que l'Afrique n'est plus à considérer comme *objet*, mais comme *sujet* de l'évangélisation. C'est plus que de dire que les Africains sont devenus *agents* de l'évangélisation. C'est dire qu'il ne faut plus regarder l'Afrique comme une terre lointaine à conquérir avec un message évangélique lu à travers les lentilles d'une autre culture, mais comme une terre héritière, elle aussi, du patrimoine qu'est le message évangélique, dont elle doit entrer en possession par ses propres moyens⁸.

On le voit donc : la prise en mains de l'évangélisation par les fils et les filles du continent ne marque pas seulement un changement de direction, selon le principe « Ôte-toi de là que je m'y mette » ; il s'agit d'un changement de contexte : les aspirations ainsi que les méthodes d'évangélisation changent ipso facto. Ce qui est visé désormais, ce n'est pas l'implantation des structures ecclésiales, mais la possibilité d'une rencontre vraie, digne et libératrice entre Jésus-Christ et le chrétien africain, rencontre susceptible de transformer la vie des Africains en même temps qu'elle révèle à l'Église entière de « nouveaux visages du Christ ».

8. J. UKPONG, *Revue critique des Lineamenta sur le synode spécial africain, dans Concilium* 239 (1992) 95-109.

On ne le dira jamais assez : la faiblesse de la première évangélisation, l'évangélisation missionnaire, était d'accorder peu d'attention à la réalité culturelle des Africains et de viser avant tout à implanter une Église. C'est pourquoi, on peut le dire, l'Église en Afrique est née vieille dans ses structures. « Elle a été transplantée sur le sol africain avec racines, tronc, branches, feuilles et fleurs. Elle n'est donc pas née comme une semence déposée dans le terreau du continent, dans la culture africaine ; aussi sa croissance suivit-elle d'autres rythmes que ceux de la croissance organique normale⁹. » Les Églises africaines du troisième millénaire ne devraient pas se limiter à gérer les structures héritées, mais porteront leur regard sur le salut à inscrire dans les réalités quotidiennes. L'enjeu est de taille. Il implique au moins deux choses. D'un côté, il faudra revenir toujours plus sur ce qui fait la richesse de l'Évangile et l'originalité du christianisme, interroger à nouveaux frais le Christ et la grande Tradition de l'Église. N'est-ce pas pour cela que la proclamation de la Bonne Nouvelle du salut est maintenue parmi les tâches prioritaires de l'évangélisation de l'Afrique au troisième millénaire ? Non seulement parce qu'il y a en Afrique des millions de personnes non encore évangélisées, mais parce que la rencontre avec le Christ et l'émerveillement qui s'ensuit ne peuvent jamais être considérés comme achevés. Nous comprenons aussi pourquoi l'*Instrumentum laboris*, reprenant les réponses aux *Lineamenta*, insiste sur la centralité de la Parole de Dieu dans l'œuvre de l'évangélisation (nn. 41-43). D'un autre côté, il faudra rester attentif à la spécificité du chrétien africain : prendre en compte sa culture et considérer les nouveaux impératifs qui exigent de nouvelles approches. En effet, l'évolution rapide de la société provoque de nouveaux défis (déracinement familial, urbanisation, chômage, attrait matérialistes, influence des médias), qui requièrent une stratégie pastorale appropriée. « Nous assistons, en Afrique, à l'éveil d'une profonde prise de conscience culturelle, sociale, économique et politique. Avec la chute des régimes totalitaires, on voit partout l'espoir d'un renouveau » (IL 22). Sur le plan proprement religieux, « il y a partout un désir d'évangélisation renouvelée du continent et la volonté de lui donner un certain dynamisme, particulièrement en vue des nouveaux défis et enjeux que le troisième millénaire apportera. L'Église en Afrique se prépare aux nouvelles réalités humaines, religieuses, socioculturelles et politiques du continent » (IL 5).

9. J. ILBOUDO, « Théologie et méthodes missionnaires en Afrique de l'Ouest ou l'expansion du modèle du christianisme français », dans *Quelle Église pour l'Afrique du troisième millénaire*, cité n. 7, p. 77-89, spéc. p. 89.

Comment éviter que ce renouveau en reste au stade d'un vœu pieux ? Ce qu'on attend du prochain Synode, ce n'est pas de clarifier des concepts, mais d'identifier le type d'évangélisation nécessaire à l'Afrique en fonction de ses particularités. Quel type d'évangélisation enclencher, et pour quel type de société ? Telle est la question de fond qu'on ne peut éluder. L'Afrique a besoin d'une évangélisation intégrale, qui pénètre tous les aspects de la vie (économique, politique, culturel, social, religieux) et qui entre en dialogue permanent avec le contexte dans lequel le peuple vit. Il est heureux de constater que le Document de travail du Synode considère l'inculturation comme la caractéristique fondamentale de la nouvelle évangélisation à promouvoir.

3. *L'inculturation, condition d'une nouvelle évangélisation*

Malgré la croissance numérique et la vitalité de l'Église catholique en Afrique, on s'accorde à reconnaître que l'enracinement de l'Évangile, l'approfondissement de la foi et le rayonnement de la vie chrétienne sur le continent ne pourront se faire sans une vraie inculturation. Sur ce sujet, l'*Instrumentum laboris* s'exprime en termes clairs et nets : « Sans l'inculturation, la foi du chrétien africain restera superficielle et fragile, sans profondeur ni engagement personnel » (n° 53). Et encore : « Une Église qui ne parvient pas à intégrer ses valeurs culturelles dans sa foi ne peut résister aux influences d'autres courants religieux ; c'est certainement une des raisons de l'échec de l'évangélisation dans certaines régions d'Afrique » (n° 54). Plus loin le texte déclare : « Il est incontestable que l'Église a survécu là où elle a respecté les principes d'inculturation » (n° 63). Les exemples de la communauté primitive et des Églises coptes et éthiopiennes viennent étayer cette affirmation. Ici comme ailleurs, il s'agit du respect du principe de l'unité dans la diversité. Le texte des *Lineamenta* reconnaissait avec raison qu'une des causes de l'échec de l'évangélisation de l'Afrique subsaharienne aux XV^e et XVI^e siècles fut le manque d'attention à la culture du destinataire : « Les premières missions portugaises ne se préoccupèrent nullement d'acquérir une connaissance approfondie des langues africaines et de comprendre les coutumes et la mentalité de la population. L'inculturation faisait défaut » (n° 7). Ce reproche peut être adressé dans une autre mesure à l'activité missionnaire qui est à l'origine de l'évangélisation actuelle de l'Afrique subsaharienne. Celle-ci s'est faite, on le sait, dans le contexte de la colonisation ; elle a souffert de son ambiguïté. Depuis trois décennies, les théologiens africains s'efforcent d'engager un dialogue critique avec la culture africaine, afin que la foi chrétienne

accueillie avec enthousiasme ne reste pas à la surface, mais pénètre jusqu'au plus profond des êtres. « La synthèse entre culture et foi », reconnaît Jean-Paul II, « n'est pas seulement une exigence de la culture mais aussi de la foi... Une foi qui ne devient pas culture est une foi qui n'est pas pleinement accueillie, entièrement pensée et fidèlement vécue » (*IL* 17). Il faudra tirer les conséquences de cette affirmation. Déjà, la grande majorité des Églises particulières en Afrique considère la tâche de l'inculturation comme urgente et nécessaire, voire prioritaire.

Faut-il le redire ? L'inculturation n'est pas facultative, elle est une exigence du mystère de l'Incarnation. Par l'inculturation, l'Église en Afrique entre dans la logique de l'Incarnation : partout où le Verbe incarné est proclamé par l'Église, il faut que sa Parole devienne chair pour et dans chaque culture. Il faut que l'évangélisation se fasse en profondeur jusqu'aux racines de chaque culture. Si telle est l'importance de l'inculturation dans la nouvelle évangélisation de l'Afrique, il convient de voir attentivement comment cette tâche est définie et ventilée dans le Document de travail du Synode africain.

On sait en effet que jusqu'ici les efforts d'inculturation en Afrique en sont restés principalement au niveau de l'adaptation liturgique périphérique. Les Pères du Synode devront trouver le moyen de dépasser ce stade. Par ailleurs, la plupart des documents officiels, dans la ligne de Vatican II, entendent l'inculturation comme une simple adaptation du message révélé à la culture locale. Les évêques d'Afrique avaient pourtant cru devoir dépasser ce niveau lorsque, au Synode romain de 1974, ils déclaraient notamment :

Les évêques d'Afrique et de Madagascar considèrent comme tout à fait dépassée une certaine théologie de l'adaptation en faveur d'une théologie de l'incarnation. Les jeunes Églises d'Afrique et de Madagascar ne peuvent se dérober à cette exigence fondamentale. Admettant effectivement le pluralisme théologique dans l'unité de la foi, elles doivent encourager, par tous les moyens, la recherche théologique africaine. Une théologie africaine ouverte aux aspirations fondamentales des peuples africains amènera le christianisme à s'incarner efficacement dans la vie des peuples du continent noir¹⁰.

Pour l'*Instrumentum laboris*, les efforts d'inculturation seront certainement un enrichissement tant pour l'Église locale que pour

10. *Évangélisation : coresponsabilité et incarnation*. Déclaration des évêques d'Afrique et de Madagascar présents au 4^e Synode épiscopal mondial, 20 octobre 1974, dans *DC* 71 (1974) 995-996.

l'Église universelle. Trois points méritent d'être relevés dans le développement qui est fait sur cette question.

1. L'inculturation incombe à toute la communauté croyante ; elle n'est pas seulement la tâche de quelques experts en mal d'innovations. Ici est soulignée, nous semble-t-il, l'importance du *sensus fidelium*. On peut en outre dépister l'ecclésiologie qui sous-tend une telle affirmation : une ecclésiologie de communion où tout le peuple chrétien est associé à l'œuvre d'évangélisation, chacun selon son charisme propre, mais en coresponsabilité. « L'inculturation », déclare encore le Document de travail, « est un projet communautaire, elle appelle au dialogue entre toutes les couches de la communauté en vue d'arriver à des expressions qui aient un intérêt universel et se prêtent à une acceptation par tous » (*IL* 65). À n'en point douter, voilà une mise en garde contre les initiatives intempestives de quelques pasteurs plus ou moins charismatiques qui, au nom du peuple qu'ils croient représenter, se lancent dans des adaptations syncrétistes incontrôlées et sans base théologique et anthropologique solide.

2. L'inculturation est considérée comme un processus continu. Cela est vrai à un double titre. Premièrement, la connaissance du Christ, c'est-à-dire l'objet même de l'évangélisation, ne peut jamais être épuisée. Sur son parcours terrestre, l'homme ne peut chercher Dieu qu'à tâtons. Saint Paul l'exprimait bien lorsqu'il écrivait : « Nous voyons, à présent, dans un miroir, en énigme, mais alors ce sera face à face. À présent, je connais d'une manière partielle, mais alors je connaîtrai comme je suis connu » (*1 Co* 13, 12). L'inculturation en tant que processus d'approfondissement de la foi s'insère dans ce dévoilement progressif, qui n'aboutira pleinement que dans le face à face avec Dieu, lorsque le Christ, récapitulant toutes choses, sera tout en tous (*Ep* 1, 10). Deuxièmement, la culture elle-même est une réalité dynamique et non statique. Elle connaît continuellement des restructurations internes. Celles-ci sont dues non seulement aux contacts interculturels, mais aussi aux nouveaux défis qui exigent des manières nouvelles d'agir, de penser, de vivre. Les efforts d'inculturation doivent donc tenir compte à la fois des changements sociaux et des ressources profondes de la culture africaine. En d'autres termes, l'inculturation doit être à la fois soucieuse de l'identité culturelle, attentive aux spécificités africaines et ouverte à la modernité. Délicate intersection, qu'il faut négocier toujours à nouveau, dans une herméneutique dialectique qui ne s'enferme pas dans les exclusives de la logique binaire occidentale.

mais s'enracine dans la vision globalisante du réel propre à la culture africaine.

3. Enfin, l'inculturation embrasse tous les secteurs de la vie. Elle est « l'évangélisation en profondeur de tous les aspects de la vie individuelle et sociale d'un peuple » (IL 17). Parmi les domaines dans lesquels les tentatives d'inculturation ont le plus excellé, on cite :

- La Bible : notamment les traductions en langues du pays.
- La liturgie : de la simple adaptation on est vite passé aux créations proprement dites. Signalons à un titre particulier la reconnaissance du rite zaïrois de la messe¹¹. Plus généralement, l'inculturation liturgique se manifeste dans la redécouverte de l'importance de la Parole de Dieu, l'usage de la langue vernaculaire, l'utilisation de l'art africain dans l'habillement, les décorations des lieux de culte et des vases sacrés, le recours aux gestes et attitudes traditionnelles pour rendre certaines expressions religieuses.

- La pastorale : notamment l'apparition des communautés ecclésiales vivantes (CEV), considérées comme une « précieuse acquisition de l'Église en Afrique ». La promotion de la pastorale des CEV est souhaitée et vécue dans plusieurs parties du continent. Le Synode devra approfondir les conditions de cette pastorale et en évaluer les résultats. Plus encore, il devra en promouvoir l'ecclésiologie communionnelle sous-jacente. Cette ecclésiologie tire ses lignes essentielles du Concile Vatican II, mais elle est souvent étouffée au sein même de l'Église à cause de la tension permanente entre le centre et la périphérie. Quelle place occuperont les nouveaux ministères nés de cette ecclésiologie et assumés principalement par les laïcs ? C'est tout le problème des relations entre ministères ordonnés et ministères laïcs qu'il faut clairement poser et repenser à la lumière de la nouvelle ecclésiologie et de nouvelles structures pastorales (CEV).

- La recherche : il s'agit ici de la théologie africaine. Celle-ci est appelée, grâce à une réflexion approfondie sur la vision africaine de Dieu, de l'homme et de la vie, à enrichir l'Église universelle. Le principe du pluralisme théologique a été affirmé par le Concile Vatican II. Dans le Décret conciliaire *Ad gentes*, 22, maintes fois cité par les théologiens africains, le Concile invite les jeunes Églises à soumettre même le donné révélé à un nouvel examen. Le texte de l'*Instrumentum laboris* opine de même : « Il y a nécessité de refor-

11. Le rite zaïrois de la messe a été approuvé par la Congrégation pour le culte divin en date du 30 avril 1988, sous le titre *Missel romain pour les diocèses du Zaïre*.

muler, particulièrement en Afrique, les dogmes et les expériences de foi catholique dans un langage accessible » (n° 111).

– À ces domaines, on peut en ajouter d'autres, que le Document de travail présente comme des défis pastoraux : le mariage et la vie de famille ; la vie sacerdotale et religieuse ; la spiritualité africaine ; le service de santé ; les ancêtres et la communion des saints.

L'intégration de ces différents domaines dans la recherche théologique et le processus d'inculturation qui en est exigé doivent tenir compte de la religion traditionnelle africaine comprise comme le contexte culturel de la plupart des chrétiens en Afrique.

On le voit donc. L'inculturation a de graves implications aussi bien pour l'Église africaine que pour l'Église universelle. Elle signifie que la vie et la pensée de l'Église ne sont plus à concevoir de manière monolithique mais en termes de diversité de cultures. Cela implique l'affirmation des identités culturelles des peuples au sein de l'Église universelle et la faculté pour ces peuples d'interpréter et d'exprimer différemment le christianisme dans leur vie. Cela implique en outre que les Églises tenues jusque-là à la périphérie se déplacent vers le centre de la vie de l'Église universelle, de sorte que l'universalité de l'Église s'exprime en termes de communion des Églises et de partage collégial du pouvoir, plutôt qu'en termes d'uniformité et de conformité à un modèle unique.

En insistant sur le caractère global de l'inculturation, qui embrasse tous les secteurs de la vie, les documents préparatoires du Synode indiquent qu'il n'est pas question d'engager le dialogue avec un passé révolu, mais avec la culture vivante, celle qui détermine aujourd'hui la vie des hommes et des femmes du continent. C'est donc l'homme concret qu'il convient de prendre en compte, avec la particularité de ses problèmes et la spécificité des défis, anciens et nouveaux, qui se posent à lui. C'est pourquoi la tâche de la promotion de la justice et de la paix, inscrite également à l'ordre du jour, n'entre pas en opposition ou en concurrence avec celle de l'inculturation. Les réponses aux appels de justice et de paix en Afrique ne viendront pas de recettes apprêtées ailleurs. L'évangélisation attendue en Afrique pour le troisième millénaire devra être une évangélisation intégrale, libératrice. Le Synode est une occasion pour en définir les conditions, en fixer les étapes, en arrêter les stratégies.

4. Une évangélisation intégrale et libératrice

Que faire pour que la Bonne Nouvelle devienne une force capable de changer le sort des hommes et des femmes en Afrique, une force

qui donne aux pauvres d'Afrique la possibilité de répondre à leur situation comme à un défi, au lieu d'y voir une fatalité à laquelle il faut se soumettre, résignés ? Telle est, clairement énoncée, la question à laquelle devront essayer de répondre les Pères synodaux.

On ne peut pas se cacher la réalité : l'Afrique se traîne dans une misère galopante, tandis que ses fils et ses filles, dans la plupart des pays, se déchirent dans des guerres civiles interminables. À cela s'ajoute l'impasse politique devant laquelle se trouvent bon nombre de pays, sans compter les désastres naturels (avancée du désert, sécheresse, dégradation de l'environnement...). Trente ans après les indépendances, le bilan paraît accablant. Le soleil des indépendances a disparu, et dans les cœurs de la majorité de la population s'est installée une profonde déception.

Il est certain que le Synode est une occasion propice pour inviter les chrétiens et les hommes de bonne volonté d'Afrique à s'engager davantage dans la conversion des cœurs et la transformation des structures sociales, économiques, politiques et culturelles de la société. Reconnaissons cependant qu'une invitation, fût-elle solennelle, ne produit pas automatiquement des fruits en cette matière. Du reste, elle ne serait qu'une invitation de plus. En effet, l'épiscopat africain, tant au niveau continental (SCEAM) qu'au niveau national (les Conférences épiscopales) a multiplié les appels en faveur de la promotion humaine, de la justice et de la paix, et récemment, en faveur d'une démocratie véritable. S'appuyant fortement sur le Concile Vatican II, qui a permis l'ouverture au monde et appelé à la lecture des signes des temps, l'épiscopat africain a fait, pour ainsi dire, du thème de la promotion humaine et de la lutte pour la justice et la paix l'un de ses soucis permanents. Les évêques du SCEAM, réunis à Kinshasa pour leur septième Assemblée Plénière (1984), n'ont-ils pas déclaré : « Nous réaffirmons comme option fondamentale qu'évangéliser, c'est développer l'homme dans toutes les dimensions de sa vocation de Fils de Dieu¹² » ? Mais les documents publiés sont généralement peu connus et mal diffusés en Afrique. Ils ne suscitent pas jusqu'ici la mobilisation escomptée. Comment expliquer une telle situation ? L'*Instrumentum laboris* avance les raisons suivantes : tout d'abord ces documents ne sont pas souvent traduits dans des langues locales ; ensuite, leur diffusion se limite quasi exclusivement aux milieux intellectuels. Dans des pays où ces

12. Actes de la Septième Assemblée Plénière du SCEAM, Kinshasa 15-22 juillet 1984, dans *La Voix du SCEAM pour l'Évangélisation de l'Afrique*, Accra, 1987, p. 161.

documents sont traduits, ils le sont souvent dans un style très peu compréhensible par les gens simples. Il y a donc là un problème de stratégie pastorale, et le Synode peut s'en charger. Que faire pour que le rôle prophétique de l'Église dans la société soit rempli de manière efficace ? Il faut certes assurer l'information et la formation pour accroître la prise de conscience du lien entre l'évangélisation et la promotion humaine. Les moyens de communication sociale, retenus parmi les tâches qui s'imposent dans la nouvelle évangélisation, joueront, dans cette mesure, leur rôle évangélisateur par l'éducation des masses. Et l'Église, dans ses institutions, doit poursuivre sa contribution à l'œuvre de développement.

Dans beaucoup de pays, l'Église catholique représente une force potentielle considérable pour la promotion de l'homme, la justice et la paix. Récemment, plusieurs Églises particulières ont été engagées dans le processus de démocratie amorcé dans certains pays. Le Synode devrait permettre de dresser un bilan de l'engagement de l'Église dans ces nouvelles situations et de préciser son rôle propre. Mais il y a plus. Le Synode rendrait un énorme service aux générations montantes s'il pouvait mettre au clair les véritables causes d'atteinte à la dignité de l'homme en Afrique aujourd'hui. L'*Instrumentum laboris* propose déjà un début d'analyse qu'il faudra compléter et approfondir en assemblée synodale. On distingue des causes externes et des facteurs internes.

Parmi les causes externes, citons : la détérioration des termes de l'échange, le poids de la dette extérieure, l'ingérence extérieure.

Les causes internes sont d'ordre politique, socio-économique et psycho-religieux. Dans le domaine politique, on dénonce surtout le pouvoir dictatorial ou la monopolisation du pouvoir par un homme ou un groupe d'hommes. Cette situation s'accompagne d'abus comme la corruption, le favoritisme, la délation. Au niveau socio-économique, on mentionne la désorganisation de l'appareil économique, la répartition inégale et injuste des ressources nationales et une appropriation injuste des fonds publics. Cette situation est aggravée par l'ignorance et l'analphabétisme dans la population. Ces deux maux font que le pauvre ignore même ses droits, et doit se résoudre à vivre dans la résignation et le fatalisme. Sur le plan psycho-religieux, on stigmatise la dévalorisation de la personne humaine, qui se traduit par l'inversion des valeurs. Certains gouvernements ont institutionnalisé la corruption et le mensonge et les tiennent pour des modes de gestion, sans compter le terrorisme d'État entretenu par d'autres.

Cette analyse, on en conviendra, n'est pas exhaustive. Il faudra surtout étudier les mécanismes qui ont conduit à ces situations et ceux qui en assurent la survie. La tâche de promotion de la justice et de la paix inscrite à l'ordre du jour du Synode exige lucidité, courage et connaissance exacte des problèmes, de leurs véritables causes et des mécanismes de leur fonctionnement. C'est dans cette mesure qu'on pourra dépasser le stade des cris et de la simple dénonciation pour ouvrir au peuple qui souffre les voies de sa dignité retrouvée, les chemins d'avenir. Les solutions à proposer ne sont pas données d'avance. Dans ce domaine comme en d'autres, il n'existe pas de modèle unique, universel, applicable à tous sans nuances.

5. *Pour une ecclésiologie de communion*

L'une des visées du Synode africain est la concertation entre les Églises particulières africaines, confrontées à certains problèmes communs. En annonçant la convocation de cette assemblée, le Pape Jean-Paul II précisait que le but poursuivi était de « favoriser une solidarité pastorale organique dans tout le territoire africain et les îles adjacentes »¹³. Mgr H. Teissier, archevêque d'Alger, abonde dans le même sens lorsqu'il écrit : « Le synode doit être l'occasion, pour les Églises d'Afrique, de vérifier leur fidélité à leur mission, en réfléchissant ensemble sur les divers aspects de leur responsabilité. Chaque Église particulière est donc invitée à communiquer aux autres son expérience propre¹⁴. » Le Document de travail précise : « Ce Synode des Évêques apparaît comme une expression particulière de la concrète communion ecclésiale par laquelle le collège épiscopal... signifie l'unité du troupeau du Christ » (IL 2). Évidemment, le Synode n'est pas le seul lieu où les Églises d'Afrique entrent en dialogue entre elles. Des assemblées épiscopales régionales regroupant plusieurs conférences épiscopales, ainsi que l'assemblée continentale, le SCEAM, permettent, depuis longtemps, d'engager la concertation et d'exprimer par là la communion des Églises et la collégialité épiscopale. À la sixième Assemblée générale du SCEAM (Yaoundé, 1981), le Cardinal Zoungwana, archevêque de Ouagadougou, rappelait le rôle du SCEAM en ces termes :

Au niveau de l'être même de l'Église, le Symposium répond à une nécessité profonde : celle de manifester la communion des Églises

13. Cité par L. MONSENGWO PASINYA, « Synode spécial pour l'Afrique. Pertinence et attentes », dans *Quelle Église...*, cité n. 7, p. 11-20, spéc. p. 11.

14. H. TEISSIER, *Être Église dans une société islamique*, dans *Concilium* 239 (1992) 49-60.

dispersées à travers le continent... Le SCEAM doit être un des lieux où se forge cette âme commune, face aux problèmes les plus importants. Notre continent a été morcelé par l'histoire. Les frontières politiques sont un obstacle à la libre circulation des idées et des personnes, au partage des expériences. La barrière linguistique nous sépare les uns des autres. Il était indispensable que nous puissions jouir d'un lieu de communion et d'un moyen de communication... Il faut donner une impulsion nouvelle à l'évangélisation, venant cette fois de l'intérieur de l'Afrique ; une œuvre aussi exigeante et difficile ne peut être le fait d'un épiscopat agissant en ordre dispersé. Nombreux sont les problèmes pastoraux communs à différentes régions d'Afrique. Il faut dégager des lignes générales pour notre apostolat et ensuite coordonner les efforts entrepris... Dès son origine, le SCEAM a voulu être, au moins comme première étape, un organisme d'information et d'étude. Organisme d'information en remédiant au cloisonnement des conférences et des régions, il veut faire connaître à chaque responsable d'Église, les problèmes qui se posent ailleurs, avec les solutions envisagées et les résultats obtenus. Organisme d'étude, le SCEAM veut aider à l'examen des grandes questions qui se posent à l'Église en Afrique¹⁵.

Il faut reconnaître qu'en vingt ans d'existence, cette assemblée a permis d'avancer en plusieurs domaines. Rappelons que les cinq sujets retenus pour le Synode africain avaient déjà été repérés par le SCEAM et étudiés en grande partie. Mais d'aucuns déplorent que le SCEAM ne dispose pas d'une structure légale et d'une personnalité morale qui lui auraient donné plus d'autorité et d'impact¹⁶. L'occasion du Synode sera-t-elle mise à profit pour colmater cette brèche ? Non pas qu'il faille multiplier les structures à gérer, mais il importe de se doter d'un espace de prise de parole et d'exercice de collégialité dont la voix ne peut être mise en sourdine.

Lieu de communion entre les Églises particulières d'Afrique, le Synode doit permettre de vérifier cette communion à tous les niveaux. Force est de rappeler ici la longue préparation de cet événement de l'Église, avec ses avatars.

En publiant les *Lineamenta* le secrétaire général du Synode des évêques, Mgr J. Schotte, précisait que le seul objectif poursuivi en élaborant ce document était « de stimuler une réflexion commune sur le thème de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique ». Il espérait que cette esquisse susciterait « de nombreuses observations et sugges-

15. Cité dans *Les évêques d'Afrique parlent*, cité n. 6, p. 48-51.

16. On peut se reporter à E. MVENG. *Le synode africain...* cité n. 3, p. 169.

tions de toute part de l'Église en Afrique ». D'ailleurs un long questionnaire accompagnait le texte des *Lineamenta*. C'est toutes les composantes de l'Église africaine qui étaient ainsi appelées à « se mettre en état de synode ». La préface de l'*Instrumentum laboris*, rédigée par le même Mgr J. Schotte, nous apprend que sur les 34 Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar, 31 ont envoyé leurs réactions, les trois autres se trouvant dans des situations difficiles. Et de surenchérir :

Ces chiffres indiquent bien l'intérêt suscité par l'annonce du Saint-Père d'un Synode pour l'Afrique ; en effet, ce pourcentage de réponses est le plus élevé qu'on ait jamais enregistré pour un synode. Beaucoup d'Églises particulières ont employé les *Lineamenta* pour mobiliser les fidèles, à tel point que nous pouvons dire que, d'ores et déjà, les fruits du Synode commencent à se manifester dans le nouvel engagement et la nouvelle prise de conscience des chrétiens d'Afrique.

Est-on sûr que les réponses massives traduisent la mobilisation de la base ? Les Conférences épiscopales n'ont-elles pas fait travailler leurs experts plutôt que de consulter les communautés ecclésiales, comme on le croirait d'emblée ? Certes, la préparation a été différente d'après le dynamisme interne de chaque Église locale et l'importance accordée à cet événement. Le Cardinal F. Arinze, originaire du Nigéria, président du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, donne le témoignage d'un diocèse nigérian où l'on a tiré 4000 copies des *Lineamenta*. Il y voit la preuve que ce document a été discuté jusqu'au niveau de la paroisse et des communautés encore plus petites¹⁷. Ce cas n'est peut-être pas unique. Mais ne s'agit-il pas là de quelques exceptions qui justifient le désintérêt et le manque d'information enregistré ailleurs ? Les rédacteurs de *New People* dénoncent, dans leur lettre ouverte au pape, le climat de secret qui a entouré la préparation du Synode. G. Alberigo, pour sa part, soulignait « la marginalité dans laquelle est restée la préparation du Synode »¹⁸, tandis que Mgr Monsengwo, membre du conseil du Secrétariat général du Synode africain, conscient du danger, formulait cette exhortation significative : « Nous devons éviter à tout prix que (le Synode) ne tourne à un fait divers¹⁹. » Exaspéré, E. Mveng se demandait avec dépit : « Pourquoi le peuple de Dieu qui est en Afrique ignore-t-il tout de la préparation de ce Synode ? Pour

17. Voir l'interview accordée au journal *La Croix* des 27 et 28 décembre 1992, p. 20.

18. G. ALBERIGO, *Editorial de Concilium* 239 (1992) 7-9.

19. MONSENGWO PASINYA, « Synode spécial... », cité n. 13, p. 19.

qui et pour quoi le prépare-t-on ? Pourquoi écarte-t-on systématiquement d'authentiques théologiens africains ?... Pourquoi donne-t-on l'impression qu'il s'agit d'une affaire de fonctionnaires du Vatican, ceux de Rome et ceux éparpillés en Afrique, parmi les rangs du clergé et dans les institutions officielles²⁰ ? » Une fois encore, nous sommes confrontés à la tension entre le centre et la périphérie, l'unité et la diversité, la centralisation et l'autonomie. Au fait, il s'agit de la concurrence entre deux ecclésiologies : l'ecclésiologie hiérarchique et l'ecclésiologie communionnelle. Les deux ecclésiologies n'ont pas été harmonisées par le Concile Vatican II. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le Concile a favorisé, sur bien des points, une conception plutôt « universaliste » de l'Église. Une conception qui pense l'Église d'emblée comme une universalité réalisée concrètement, et qui ne prend pas son point de départ dans des Églises toujours réalisées « en un lieu ». Par ailleurs, en promouvant également une Église fortement centrée sur l'épiscopat, le Concile contenait en son sein les germes d'une application défectueuse de la vision communionnelle de l'Église. Au fait, Vatican II est resté assez court sur le problème de la consistance effective des Églises particulières. Et l'attitude des organes centraux de l'Église a tendance à dénier cette consistance. À titre d'exemple, en nous limitant au cas qui nous occupe, le déni de cette consistance s'observe dans les faits suivants :

- Aussi bien les *Lineamenta* que l'*Instrumentum laboris* accordent peu de place à l'enseignement de l'épiscopat africain. Seule l'instance romaine est considérée comme actrice d'une parole magistérielle. En dépit du fait que l'*Instrumentum laboris* a tenu compte des réponses aux *Lineamenta*, la mise en sourdine du magistère local donne l'impression que les évêques africains sont traités comme des antennes de relais du magistère romain. Tout se passe comme si le Synode devait être plutôt une occasion de familiariser les évêques africains avec les documents de l'Église.

- D'autre part, on perçoit une trop grande insistance sur la nécessité de la communion avec le Siège apostolique. Là transparaît une crainte des organisateurs romains du Synode de voir l'Afrique basculer dans d'autres obédiences religieuses. Nul doute qu'il s'agit d'une attitude paternaliste : la peur de voir l'enfant grandir et s'émanciper ! L'ecclésiologie de communion autorise-t-elle à considérer les jeunes Églises d'Afrique comme des Églises mineures ?

S'il est théologiquement fondé de répondre par la négative, les circonstances et la situation concrète des Églises africaines empêchent le développement d'un véritable partenariat. En effet, les Églises africaines dépendent, pour le plus clair de leurs besoins, de l'apport financier venu de Rome ou des anciennes Églises missionnaires (occidentales). Une telle dépendance marque durablement les rapports entre les Églises. Avec l'appauvrissement croissant du continent, ne pas aborder le problème de la dépendance financière des Églises africaines revient à consacrer la tutelle perpétuelle exercée sur les Églises africaines par Rome et l'Occident. Dans cet ordre d'idées, on ne peut que déplorer le silence du Document de travail sur cette question. Pourquoi ne pas reprendre l'idée de moratoire, qui a circulé dans les milieux protestants et a trouvé quelques échos dans le monde catholique africain ? Il s'agissait en fait d'une proposition de bloquer pour quelques années toute entrée de finances, de personnel et d'idées en provenance de l'Occident, pour forcer les Églises africaines à se tenir sur leurs pieds, à élaborer des projets en accord avec leurs besoins réels en se défaisant des structures et modèles hérités et de la dépendance que leur gestion perpétue nécessairement²¹. Loin de nier la solidarité évangélique indispensable entre les Églises particulières, signe de communion, cette idée peut être considérée comme une stratégie pour sortir du cercle vicieux de la dépendance. Sa réalisation et sa réussite sont fonction de la place accordée à la coresponsabilité à tous les niveaux d'Église. Aussi convient-il que le Synode contribue à promouvoir l'ecclésiologie de communion, en se basant sur la pastorale des communautés ecclésiales vivantes, en favorisant les nouveaux ministères exercés dans le cadre de cette pastorale et en comptant sur le dynamisme interne des communautés.

6. Le Synode africain, réception de Vatican II

Un synode ne peut prétendre résoudre tous les problèmes du moment. Ses fruits demanderont nécessairement un temps de maturation. Il ne fait aucun doute que l'Esprit souffle aussi sur les Églises

21. Sur la question de l'autonomie financière, ou de l'autonomie tout court, des Églises africaines, voir quelques analyses pénétrantes chez les auteurs suivants : M. HEBGA, *Émancipation d'Églises sous tutelle. Essai sur l'ère post-missionnaire*, Paris, Présence Africaine, 1976 ; P. KALILOMBE, « Self-reliance de l'Église africaine », dans *Libération ou adaptation ? La théologie africaine s'interroge*, Paris, L'Harmattan, 1979, p. 67-74 ; J.-M. ELA e.a., *Voici le temps des héritiers. Églises d'Afrique et voies nouvelles*, Paris, Karthala, 1981, p. 213-253 ; R. LUNEAU, *Quand les Églises d'Afrique n'auront plus à tendre la main*, dans *Telema* 73 (1993) 15-19.

africaines. Invitation est lancée d'écouter sa voix, de prêter l'oreille à ce qu'il dit à ces Églises du sud, tenues souvent à la périphérie comme une quantité négligeable. Le Synode peut déclencher un mouvement impossible à arrêter. Ses documents resteront pour longtemps des références en vue de nouvelles audaces sur le terrain. Ils deviendront, sans nul doute, une source d'inspiration et un stimulant pour les actions futures. La théologie africaine profitera du Synode pour aller plus loin, et les pasteurs les plus courageux s'y appuieront pour restructurer leur Église et affronter les défis de l'heure.

Synode d'inculturation et de promotion humaine, cette assemblée africaine prolonge à sa manière l'impulsion prophétique du Concile Vatican II. Celui-ci n'a pas encore livré toutes ses richesses. Sous son inspiration, de nouvelles forces de vie peuvent s'éveiller pour l'édification des Églises particulières d'Afrique. La notion même d'Église particulière, l'idée de collégialité épiscopale et l'institution du Synode des évêques, l'ouverture au monde et l'attention aux signes des temps, l'inculturation et le respect des traditions particulières, les ministères laïcs et la coresponsabilité, ne sont-ce pas là autant de réalités ecclésiales qui s'inscrivent toutes dans la mouvance du Concile ? Dans cette réception du Concile, le Synode africain, pour rester pertinent, ne doit pas s'enfermer dans les slogans. L'étude du thème des moyens de communication sociale nous met en droit d'espérer que les Pères synodaux seront attentifs à la question du suivi de leurs travaux. La semence tombée en terre africaine donnera alors du fruit au centuple (*Lc 8, 8*).

B-7600 Péruwelz

André KABASELE MUKENGE

Grand'Place, 8

Sommaire. — Le Synode africain donne aux Églises du continent noir l'occasion de prendre la parole au sein de la catholicité et de réfléchir résolument à leur mission évangélisatrice. Marquant les débuts d'une nouvelle période, le Synode veut s'attacher à fixer les orientations pastorales pour une évangélisation intégrale, libératrice et inculturée. Il y va de l'enracinement de la foi chrétienne en terre africaine. Moment propice **aussi pour vérifier la réception du Concile Vatican II et promouvoir une ecclésiologie de communion.**